

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 04/04/2022

Le 04 avril 2022 à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Rognaix, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. BURDET Patrice, Maire de Rognaix.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : BURDET Patrice, CHAMBIOT-MAITRAL Benoît, COULIBALY Alou, DUC Marie-Agnès, HAZARD Olivier, MARTIN-BORRET Estelle, NAGORNY Monique, OLIVA Salvatore, TATOUT Sébastien.

Absent excusé : LIBBRECHT Sébastien

Président de séance : Patrice BURDET

Secrétaire de séance : Monique NAGORNY

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

1- Approbation du compte rendu du conseil du 14/02/2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2- Approbation des comptes administratifs 2021

M. le Maire sort pour la présentation et l'approbation des comptes administratifs du budget principal (M14) et du budget annexe de l'eau (M49) pour 2021.

Monique Nagorny, rapporteur pour la commission financière présente le compte administratif du budget communal principal M14 pour 2021, lequel se résume comme suit :

Exercice 2021	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	427 549,21	487 689,44	60 140,23
Investissement	58 147,72	110 084,83	51 937,11
Total	485 696,93	597 774,27	112 077,34

Le résultat positif 2021 s'explique, pour la section fonctionnement comme pour la section investissement par la non-réalisation des dépenses prévues (voirie, entretien des bâtiments...). Cette insuffisance de dépenses a été partiellement atténuée par de moindres ressources (collecte de subventions inférieure au budget). Le résultat 2021 dégage donc un solde positif.

Compte tenu du report du résultat 2020, le résultat global 2021 s'établit comme suit ;

Exercice 2021	Résultat exercice 2020	Résultat exercice 2021	Résultat 2020 affecté en 2021	Résultats cumulés
Fonctionnement	143 258,09	60 140,23	-3 985,93	199 412,39
Investissement	- 3 985,93	51 937,11		47 951,18
Total	139 272,16	112 077,34	- 3 985,93	247 363,57

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29, le Conseil municipal :
APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget principal faisant apparaître les résultats ci-dessus,

Monique Nagorny explique que le budget annexe de l'eau M49 – dont la compétence a été transférée à Arlysère en 2019 n'a pas été dissous. Pour l'exercice 2021 il n'a été enregistré aucune dépense et aucune recette.

le compte administratif du budget communal annexe M49 pour 2021, se résume comme suit

Exercice 2021	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement			
Investissement			
Total			

Compte tenu du report du résultat 2020, le résultat global 2021 du budget M49 s'établit comme suit

Exercice 2021	Résultat exercice 2020	Résultat exercice 2021	Résultat 2020 affecté en 2021	Résultats cumulés
Fonctionnement	11 761.82			11 761.82
Investissement	-			
Total	11 761.82			11 761.82

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29, le Conseil municipal :
APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget M49 faisant apparaître les résultats ci-dessus

M. le Maire rejoint le conseil.

3- Approbation des comptes de gestion 2021 – budget communal principal M 14 et budget communal annexe de l'eau M 49 (convention Arlysere)

M. le Maire expose au conseil municipal les comptes de gestion de l'année 2021 dressés par le receveur principal.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve les comptes de gestion M14 et convention ARLYSERE de l'exercice 2021.

4- Affectation des résultats

4.1 Affectation du résultat du budget communal principal (M14)

Le conseil municipal après avoir constatés les résultats présentés précédemment à savoir

- Un excédent de recette d'investissement de : 47.951,18 €
- Un excédent de recette de fonctionnement de : 199.412,39 €

DECIDE à l'unanimité

- L'affectation de **47.951,18 €** au 001 en report de recette d'investissement
- L'affectation de **199.412,39** au 002 en report de recette de fonctionnement.

4.2 Affectation du résultat du budget communal annexe de l'eau (M49)

Le conseil municipal après avoir constatés les résultats présentés précédemment à savoir
un excédent de recette de fonctionnement de : 11.761,82 €

DECIDE à l'unanimité :

L'affectation de **11.761,82€** au 002 en report de recette de fonctionnement

5- Vote des taux d'imposition des taxes directes

Olivier Hazard, rapporteur pour la commission finance présente le calcul des taux de taxe soumis au vote du conseil. Il est rappelé que depuis 2019 la taxe d'habitation est totalement collectée par l'état et ne fait plus l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Compte tenu des résultats reportés dans le budget, il paraît raisonnable de baisser fortement les taux par rapport à ceux votés par le précédent conseil municipal. Cependant Monsieur le Maire explique qu'un retour aux taux 2020 n'est pas prudent compte tenu des éléments économiques conjoncturels.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide les taux suivants :

- **Taxe sur le foncier bâti 16,17 % (19,53% en 2021) soit hors ex part départementale 4,97% (8,33% en 2021 soit une baisse de 40,3 %)**
- **Taxe sur le foncier non bâti 30,06% (36,30% en 2021) soit hors ex part départementale 18,86% (25.1% en 2021 soit une baisse de 24,86%)**

Cette baisse entraîne une diminution de recette de **19 000 euros** pour la commune par rapport à la recette calculée avec les taux 2021 (soit – 37 %)

6- Vote du budget primitif 2022

Monsieur le Maire, pour donner suite aux travaux effectués par la commission finances, propose au Conseil municipal d'approuver le budget primitif principal comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses budgétées pour 2022
011 – Charges à caractère général	304.500,00 €
012 - Charges de Personnel	200.000,00 €
014 – Atténuations de produits	5.000,00 €
65 – Charges de gestion courante	40.000,00 €
Total des dépenses de Gestion courante	549.500,00€
66 – Intérêts d'emprunt	8.000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	1.000,00 €
022 – Dépenses imprévues	39.869,39 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	598.369,39 €
023 – virement à la section d'investissement	2.043,00 €
042 – opérations d'ordre entre sections	10.000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	12.043,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	610.412,39€
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Recettes budgétées pour 2022
002 – Résultat de fonctionnement reporté	199.412,39 €
70 – Produits des services	39.050,00 €
73 - Impôts et taxes reçus	296.200,00 €
74 – Dotations et subventions de fonctionnement	40.000,00 €
75 – Produits des domaines	35.000,00 €
Total des recettes de Gestion courante	609.662,39€
76 – Produits financiers	0,00€
77 – Produits exceptionnels	750,00€
Total des recettes réelles de fonctionnement	610.412,39€
042 – opérations d'ordre entre section	0,00€
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	610.412,39€

SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses budgétées pour 2022
20 – Immobilisations incorporelles		3.000,00 €
21 – Immobilisations corporelles		153.000,00 €
23 – Immobilisations en cours		0,00 €
020– Dépenses imprévues d'investissement		10.194,18 €
Total des dépenses d'équipement		166.194,18€
16 – Remboursement d'emprunts		15.000,00€
10 – dotation fonds divers, réserves		1.000,00€
Total des dépenses financières		16.000,00€
Total des dépenses réelles d'investissement		182.194,18 €
041 – Opérations d'ordre entre section		0,00€
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		182.194,18€
SECTION D'INVESTISSEMENT		Recettes budgétées pour 2022
001 – Résultat d'investissement excédent reporté		47.951,18€
13 – Subventions d'investissement		62.200,00
Total des recettes d'investissement		110.151,18€
10 – Dotations, fonds divers et réserves		20.000,00 €
1068 – Excédent de fonctionnement		0,00 €
024 – Produits de cessions		40.000,00€
Total des recettes financières		122.200,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement		2.043,00
040 – Opérations d'ordre entre sections		10.000,00 €
Total des recettes d'ordre investissement		12.043,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		182.194,18 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le budget primitif principal 2022 comme indiqué ci-dessus dont les crédits affectés aux différents postes budgétaires s'équilibrent, en recettes et en dépenses, de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : 610.412,39€
- Section d'investissement : 182.194,18 €

7 - Vote des tarifs municipaux pour 2022

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal, les différents tarifs pratiqués en 2021 pour la location de biens ou services communaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de reconduire les tarifs 2021, qui s'établissent comme suit :

❖ SALLE POLYVALENTE :

	Sans cuisine		Avec cuisine	
	Location	Caution	Location	Caution
Habitants Rognaix	150€	300€	250€	500€
Extérieurs	400€	800€	600€	1 200€

Nettoyage de la salle polyvalente pour les associations : 80,00€

- ❖ FOYER COMMUNAL pour les résidents (à midi et jusqu'à 21 h) 51,00 €
- ❖ DENEIGEMENT : 25,00€

Pour les accès, à l'exclusion des cours, après le déneigement de la commune, pas le week-end

❖ **CIMETIERE (Concession trentenaire)**

Concession simple : **70,00 €** Concession caveau : **150,00 €** Columbarium : **250,00 €**

❖ **Location de Matériel**

LOCATION KARCHER (pour assainissement) : Matériel forfait : **35€** Main d'œuvre : **25€ /heure**

LOCATION TRACTO PELLE (pour petits travaux) : Matériel : **75€ HT /heure** (la 1ere heure est due)

Main d'œuvre : **25 €/heure**

❖ **VOYAGE DECHETERIE** : **35€** (Main d'œuvre si le tri n'a pas été effectué : **25 € /heure**)

❖ **PHOTOCOPIE** : **0.20 € l'unité**

8 - Vote des subventions pour 2022

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal, les différentes demandes de subvention formulées auprès de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes (La totalité du budget n'est pas attribuée en attente d'éventuelles nouvelles demandes.)

ASSOCIATIONS	2022
DELTHA SAVOIE	50€
Jeunes Sapeurs-Pompiers de Basse-Tarentaise	200€
ADAPEI 69 (accompagnement pers. Handicapées mentales)	100€
Comité d'entente de la résistance et de la déportation	50€
Club des Aînés du Nant Bayet	600€
Prévention Routière	100€
La Ligue contre le cancer	100€
Rognaix sur scène	400€
La Chavonne	200€
PEP (Pupilles de l'enseignement)	75€
ANAPEDYS (adultes et parents d'enfants DYS)	100€
JALMALV	50€
Anciens combattants de Rognaix/ St Paul sur Isère	200€
ONAC	100€
APO-G	100€
Total	2 425€

9 - Travaux en forêt communale

Monsieur le Maire présente le programme des travaux et des coupes prévues dans la forêt communale en 2022 (intervention ONF).

Type	Recettes *	Dépenses *	Bilan (sans aides)	Bilan (avec aides)
Coupes	36 600	0	36 600	36 600
Travaux	0	13 650	-13 650	-13 650
Autres actions	4 760	16 734	-16 734	-11 974
Divers	23 051	0	23 051	23 051
Frais de garderie (n-1) et contribution 2€/ha (1254€)		3 353	0	-3 353
Total	64 411	33 737	29 267	30 674

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve les travaux à effectuer en forêt communal et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

10 - Décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire

Monsieur le Maire présente au conseil les décisions d'achat prises dans le cadre des délégations d'attributions du conseil municipal au maire :

Achat d'une saleuse pour le déneigement de la voirie communale à l'entreprise JM Vaudaux (3Magri) située 138 Route de Taninges - 74100 Vétraz Monthoux pour **7268 € HT** soit (**9668€ HT moins 2800€ de reprise**).

Achat de onze tables avec accessoires, de grilles d'exposition et de huit vitrines à l'entreprise ALTRAD ARNHOLDT à FLORENSAC pour **3856.84€ HT**

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21 h30

Fait à Rognaix le 04 avril 2022

Affichage le 12 / 04 / 2022

**Le Maire
P. BURDET**

